

ATELIER - Lundi 24 novembre de 10h15 à 11h00

Maitrise du risque Arrêt de travail : tendances et déterminants & Impacts des secteurs d'activité



Bertrand BOIVIN-CHAMPEAUX

Directeur Prévoyance et Retraite Supplémentaire
CTIP



Estelle VILLERMET

Senior manager
ADDACTIS

Introduction

Sommaire

- 1. Les analyses réalisées pour le CTIP**
- 2. Tendances et déterminants en arrêt de travail**
- 3. Les secteurs d'activité**

Les analyses réalisées pour le CTIP

L'arrêt de travail – pourquoi faire un état des lieux ?

Des montants d'indemnisation :

- **Loin d'être négligeables ! 20Mds€ en 2024**, y compris pour la part des complémentaires (7,4Mds€ en 2024, dont 31% pour les membres du CTIP)
- **En hausse (+52% depuis 2014 sur RO+RC)**, en particulier post 2020
- Sous-estimés par la DREES par une vue plus comptable (par année de paiement) que technique (par survenance)



sources : DREES – hors fonctionnaires

Données sur les seules IJ (hors invalidité, accident du travail, maternité, paternité... qui dérivent aussi !)

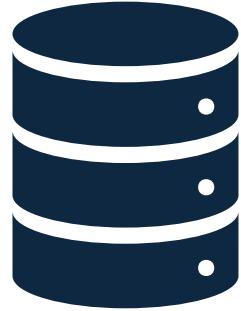
Et paradoxalement, peu d'études détaillées sur ce risque :

- Rapport DREES annuel (2 pages sur les IJ !)
- Des communications des fédérations sur les grands chiffres (cotisations, ratios combinés)
- Des communications des organismes complémentaires ou des courtiers gestionnaires, réalisées à partir de leurs portefeuilles spécifiques

Deux analyses à partir des statistiques du Régime Obligatoire

Analyse 1 : Consolidation annuelle de données sur les indemnisations en arrêt de travail

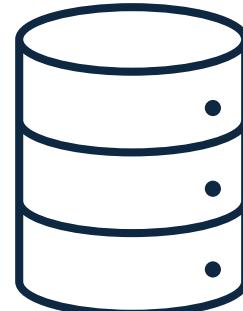
DAMIR



Paiements des régimes de base par

Type d'assuré	Salariés + TNS
Type d'arrêt	IJ moins de 3 mois, IJ plus de 3 mois, Invalidité, accident du travail, maternité-paternité
Sexe	Homme, Femme
Région	(uniquement pour l'invalidité)
Année	Année comptable de paiement
Ages	Tranches d'âges

Effectifs



Choix entre bases selon pertinence, granularité et disponibilité des données

- INSEE ?
- DARES ?
- URSSAF ?

- **Montants payés**

- **Nombre d'IJ (ou de rentes)**

→ **On en déduit également des montants moyens**

Base INSEE retenue

Deux analyses à partir des statistiques du Régime Obligatoire

Analyse 1 : Consolidation annuelle de données sur les indemnisations en arrêt de travail

Objectif : des mesures d'évolution des indemnités versées par le RO sur la durée (2018-2024), en montant, en nombre et en montant moyen, avec la granularité disponible (tranches d'âges, sexe, IJ de moins de 3 mois ou de plus de 3 mois) et la recherche de facteurs explicatifs.

Des analyses en décomposant les évolutions selon l'assiette (nombre de salariés - et de TNS), la durée des arrêts et le montant moyen des indemnisations.

Des premières « frustrations » :

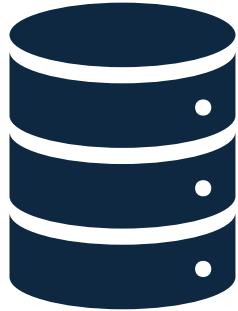
- Vision par exercice comptable, sans donnée sur l'exercice de survenance (primordial en invalidité)
- Une convention IJ moins de 3 mois/IJ de plus 3 mois trompeuse (par exemple, un arrêt de 4 mois va apparaître une fois dans les arrêts de moins de 3 mois, puis du 3ème au 4ème mois dans les arrêts de plus de 3 mois)
- Des présomptions d'une modification de la typologie des personnes en arrêt de travail sans pouvoir plus le déterminer (pas de notion de CSP, de secteur d'activité ou de salaire)

Mais surtout des analyses intéressantes qui permettent d'ouvrir le dialogue sur l'arrêt de travail.

Deux analyses à partir des statistiques du Régime Obligatoire

Analyse 2 : Consolidation de statistiques produites par la CNAM et la DREES fin 2024

DAMIR

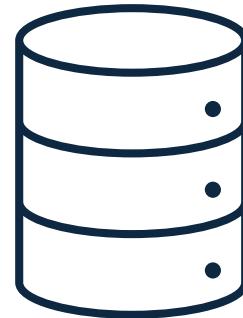


Séries annuelles de stats (déjà construites)

Type d'assuré	Salariés du régime général
Type d'arrêt	IJ maladie hors COVID
Sexe	Homme, Femme
Année	Année comptable de paiement
Ages	Tranches d'âges
Secteur	19 secteurs d'activité

- **Nombre d'arrêts**
- **Nombre de journées indemnisées**
- **Nombre de personnes avec au moins un arrêt indemnisé**
- **Montants versés**
- **Montants moyens**

Effectifs



Choix entre bases selon pertinence, granularité et disponibilité des données

- INSEE ?
- DARES ?
- URSSAF ?

Base INSEE retenue

Deux analyses à partir des statistiques du Régime Obligatoire

Analyse 2 : Consolidation de statistiques produites par la CNAM et la DREES fin 2024

Objectif : utiliser des facteurs explicatifs plus détaillés pour expliquer les évolutions en incapacité (en particulier, un détail par secteur d'activité).

Toujours des « frustrations » !

- Vision par exercice comptable, sans donnée sur l'exercice de survenance
- Une convention de comptage par durée d'arrêt qui peut revenir à compter les arrêts plusieurs fois (mais la convention étant la même sur tous les exercices, les variations sont quant à elles bien utilisables)
- ... et n'avoir que 3/4h pour vous présenter des extraits de nos conclusions !

Cependant des résultats très instructifs, par secteur d'activité notamment.

Important : les deux analyses ne s'appuient pas sur les mêmes sources et ne sont donc pas directement comparables

Tendances et déterminants en arrêt de travail

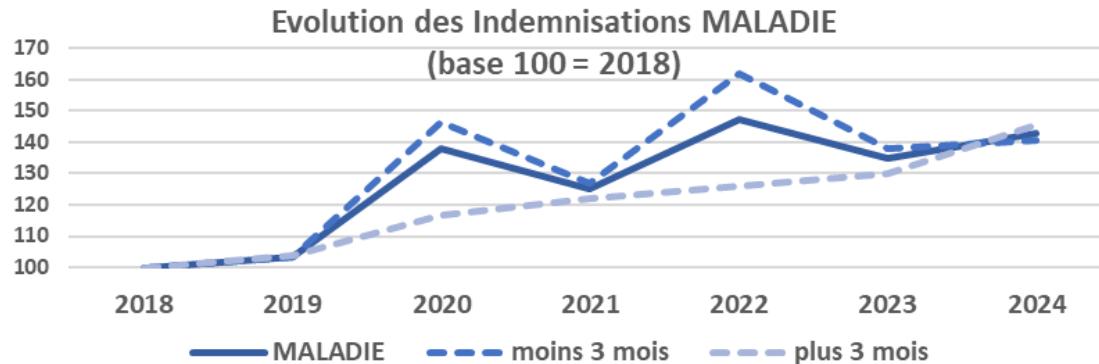
Indemnisations des régimes de base

Les montants en synthèse (salariés et TNS, hors fonctionnaires)

Indemnis. RO	Montants 2024 (Mds€)	Evolution 2024/2018	Evolution 2024/2023
MALADIE	11,9	43%	6%
Moins 3 mois	7,0	41%	2%
Plus 3 mois	4,9	46%	12%
INVALIDITÉ	8,7	29%	6%
ATMP	5,2	51%	10%

Les 3 postes (maladie, Invalidité, ATMP) connaissent une **forte augmentation par rapport à la période 2018-2019 (resp. +43%, +29%, +51%)**, avec une **rupture nette entre les deux périodes 2018-2019 et 2020-2024** (avec des évolutions plus erratiques sur les IJ de moins de 3 mois).

La rupture est en partie expliquée par la crise sanitaire liée à la COVID19, qui a été à l'origine de nombreux arrêts maladie, dérogatoires ou non : la tendance 2024 semble indiquer que la crise sanitaire a masqué ou induit une tendance de fond plus durablement installée.



La présentation d'aujourd'hui se restreindra aux IJ maladie

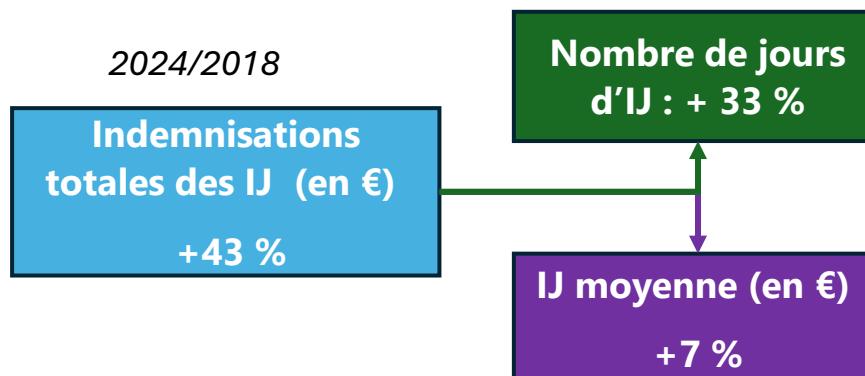
Facteurs explicatifs analysés - Méthode et évolutions 2024/2018

L'étude distingue **les causes de l'augmentation des indemnisations selon les évolutions** :

❖ **du nombre de jours d'arrêt indemnisés**. Ce dernier facteur peut lui-même s'expliquer :

- Soit par le nombre de jours moyen d'arrêt indemnisés par personne en activité : effet « *sinistralité* »
- Soit par le nombre de personnes en activité : effet « *assiette* » (particulièrement visible sur les tranches des 50 ans et plus, et a fortiori sur les 60 ans et plus, dont les arrêts coûtent plus chers, et pour lesquels le nombre de personnes en activité a augmenté sous l'effet des évolutions démographiques et des précédentes réformes des retraites.)

❖ **des remboursements moyens par IJ**. Ce facteur dépend de données exogènes (SMIC, évolution du salaire moyen) et de données propres aux personnes en arrêt de travail (revenu des personnes en arrêt de travail notamment).



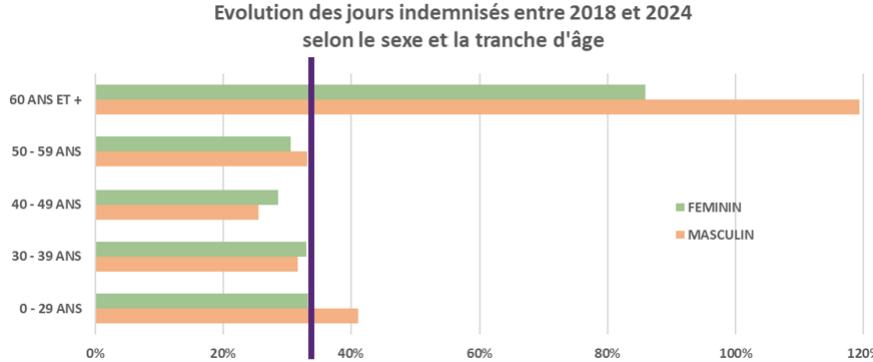
Les IJ moyennes ont des évolutions entre 2018 et 2021 différentes (baisse de -3% des IJ de moins de 3 mois et hausse de +2% des IJ de plus de 3 mois), qui illustrent vraisemblablement une modification dans la typologie des personnes en arrêt de travail. A l'inverse, sur la période 2021-2024, la hausse est relativement plus uniforme, plus en lien avec l'évolution des revenus et du SMIC sur la période.

Nombre de jours IJ

Nombre de jours d'IJ : + 33 %

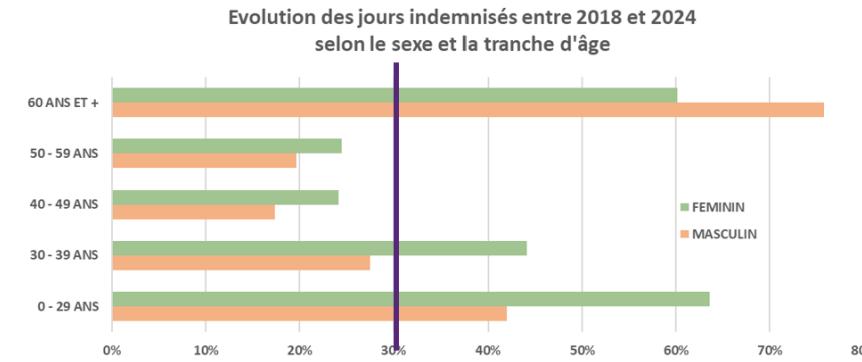
- Une augmentation de la **durée moyenne des arrêts de travail (+26%)**,
- Un effet démographique (+5,5%)** qui se cumule à l'effet durée moyenne, tiré à la hausse par les 50-59 ans (+9%), mais aussi par les -30 ans (+9%) et les +60 ans (+28%).

IJ de moins de 3 mois (+35%, mais -1% sur 23/24)



Hausse encore plus marquée sur les +60 ans et sur les hommes de -30 ans

IJ de plus de 3 mois (+31%, dont +10% sur 23/24)



La croissance est très marquée sur les +60 ans et sur les -30 ans (en particulier les femmes)

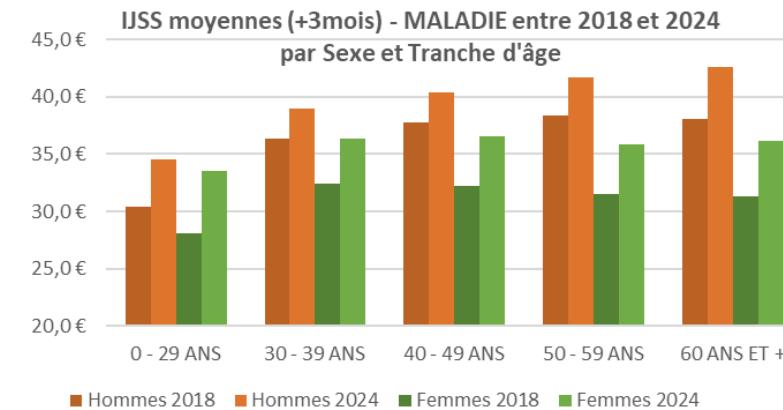
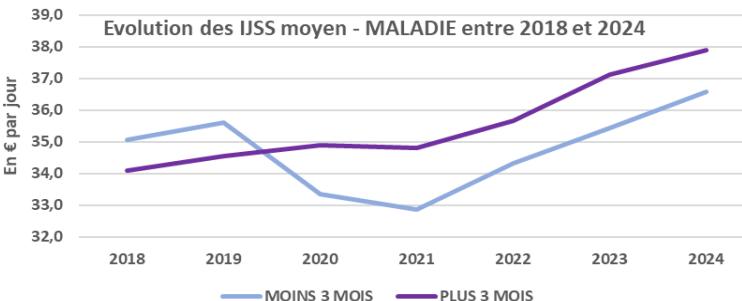
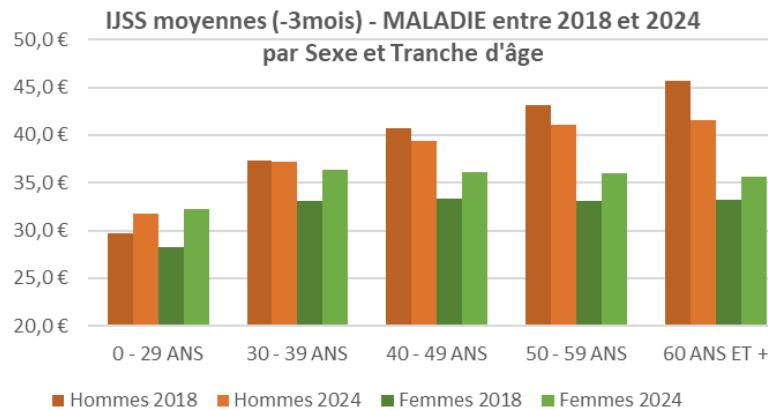
Bien que plus faible sur les 50-59 ans, la croissance du total de leurs jours arrêtés explique presque 1/3 de la hausse, du fait de leur poids (39%)

Au-delà des disparités dans les évolutions, une disparité dans les niveaux absolus assez « classique » : **10j/salarié homme vs 17j/ salariée ; 9j/salarié de -30 ans vs 17j/salarié de +60 ans**

Montant d'IJ moyenne

IJ moyenne (en €)
+7 %

Une **hausse comparable depuis 2021** entre -3 mois et + 3 mois, après une période de baisse des -3mois



L'IJ SS moyenne (- 3 mois) entre 2018 et 2024 :

- diminue pour les **hommes (-2%)**
- augmente pour les **femmes (+10%)**

Modification dans la typologie de personnes en arrêt de travail (?)

L'IJ SS moyenne (+3 mois) entre 2018 et 2024 :

- augmente pour les **hommes (+9%)**
- augmente pour les **femmes (+14%)**.

Montants totaux d'indemnisations IJ

Indemnisations
totales des IJ (en €)

+43 %

En synthèse, la résultante des effets analysés ci-dessus

Les fortes évolutions constatées entre 2018 et 2024 sur les **montants totaux d'indemnisations IJ (+43 %)** s'expliquent par :

Indemnisation du poste		MALADIE									
Sexe	Tranche d'âge	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2024/2018	2024/2023	Contrib
MASCULIN	0 - 29 ANS	368	383	489	492	671	544	564	53%	4%	14%
MASCULIN	30 - 39 ANS	723	745	1 064	884	1 132	928	964	33%	4%	17%
MASCULIN	40 - 49 ANS	1 032	1 046	1 391	1 210	1 408	1 229	1 270	23%	3%	17%
MASCULIN	50 - 59 ANS	1 471	1 491	1 833	1 759	1 947	1 840	1 889	28%	3%	30%
MASCULIN	60 ANS ET +	288	317	411	432	490	486	571	98%	18%	21%
MASCULIN	(total)	3 882	3 982	5 187	4 778	5 648	5 026	5 257	35%	5%	39%
FEMININ	0 - 29 ANS	568	595	764	757	965	856	909	60%	6%	16%
FEMININ	30 - 39 ANS	1 078	1 141	1 591	1 352	1 634	1 492	1 624	51%	9%	25%
FEMININ	40 - 49 ANS	1 189	1 230	1 613	1 451	1 701	1 575	1 667	40%	6%	22%
FEMININ	50 - 59 ANS	1 347	1 387	1 657	1 667	1 897	1 830	1 910	42%	4%	26%
FEMININ	60 ANS ET +	287	310	398	416	469	472	549	91%	16%	12%
FEMININ	(total)	4 470	4 664	6 024	5 643	6 667	6 226	6 658	49%	7%	61%
(total)	0 - 29 ANS	936	977	1 253	1 250	1 636	1 400	1 473	57%	5%	15%
(total)	30 - 39 ANS	1 801	1 887	2 655	2 236	2 767	2 420	2 587	44%	7%	22%
(total)	40 - 49 ANS	2 221	2 277	3 004	2 661	3 109	2 804	2 936	32%	5%	20%
(total)	50 - 59 ANS	2 818	2 878	3 490	3 426	3 843	3 670	3 798	35%	3%	28%
(total)	60 ANS ET +	575	627	809	848	959	958	1 120	95%	17%	15%
TOTAL		8 351	8 646	11 211	10 421	12 315	11 252	11 915	43%	6%	100%

- **la contribution des plus de 50 ans** (tout sexe confondu) à hauteur de 43%, avec au sein de ce segment **une croissance très forte (+95%) pour les plus de 60 ans** (et +17% pour la seule évolution 2023/24)

- **la contribution des femmes** à la hausse à **hauteur de 61%**, les hommes contribuant pour leur part à hauteur de 39%.

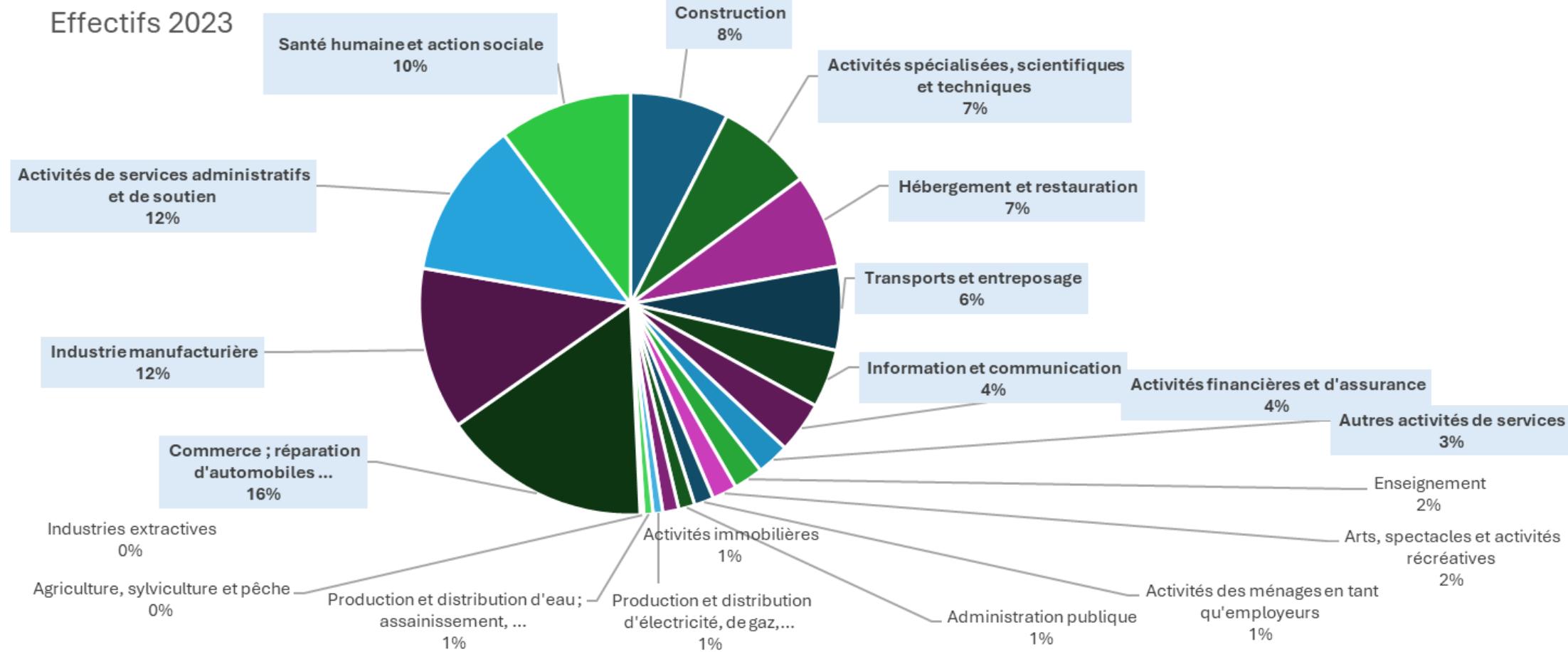
Notons **la très forte croissance (+57%) des moins de 30 ans**, dont la croissance ralentit cependant en 2024 (+5% entre 2023 et 2024).

Les secteurs d'activité

19 secteurs distincts

Dont 11 concentrent 90% des effectifs salariés du régime général

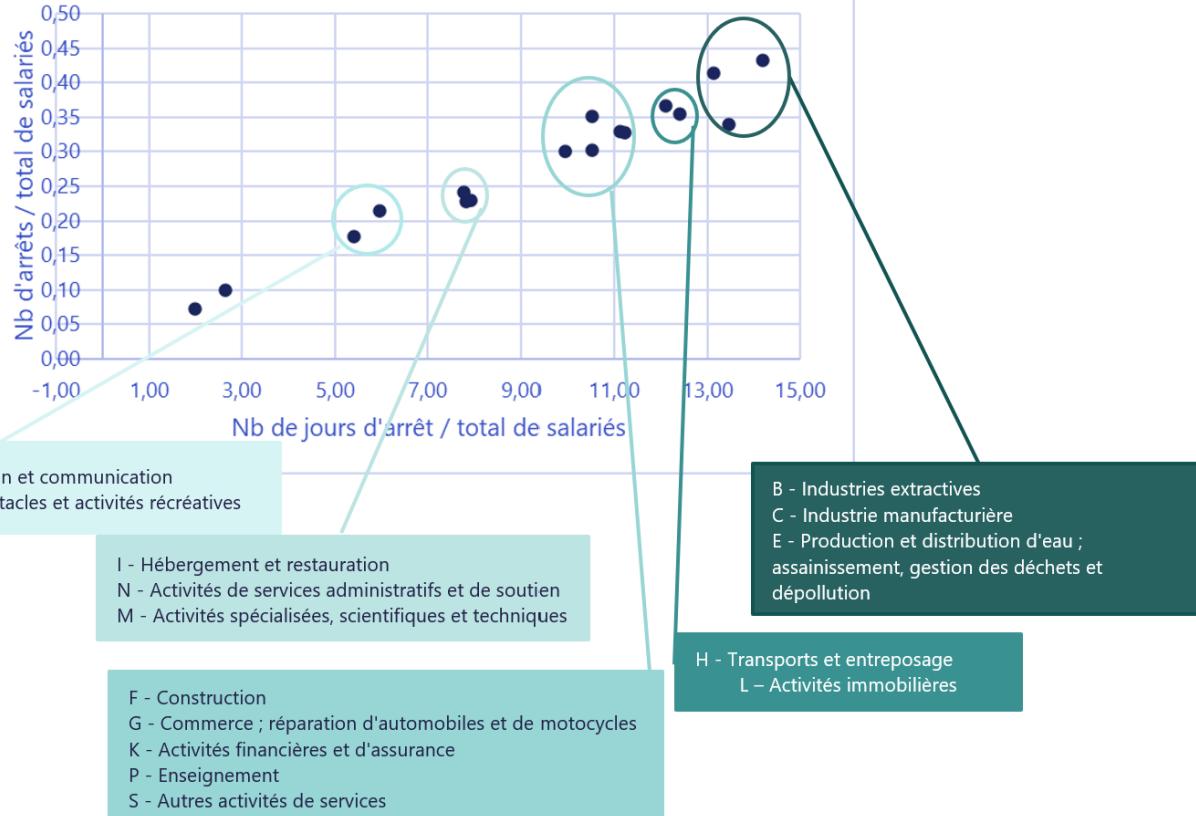
Effectifs 2023



Construction d'indicateurs par secteur (Nombre de jours d'arrêt / salarié)

**Des sinistralités de secteurs proches conduisant
à des regroupements parfois contre-intuitifs**

Positionnement des secteurs en 2023



Nombre de jours d'arrêt de travail indemnisés / nombre de salariés de la
branche (E) = (D) / (C)

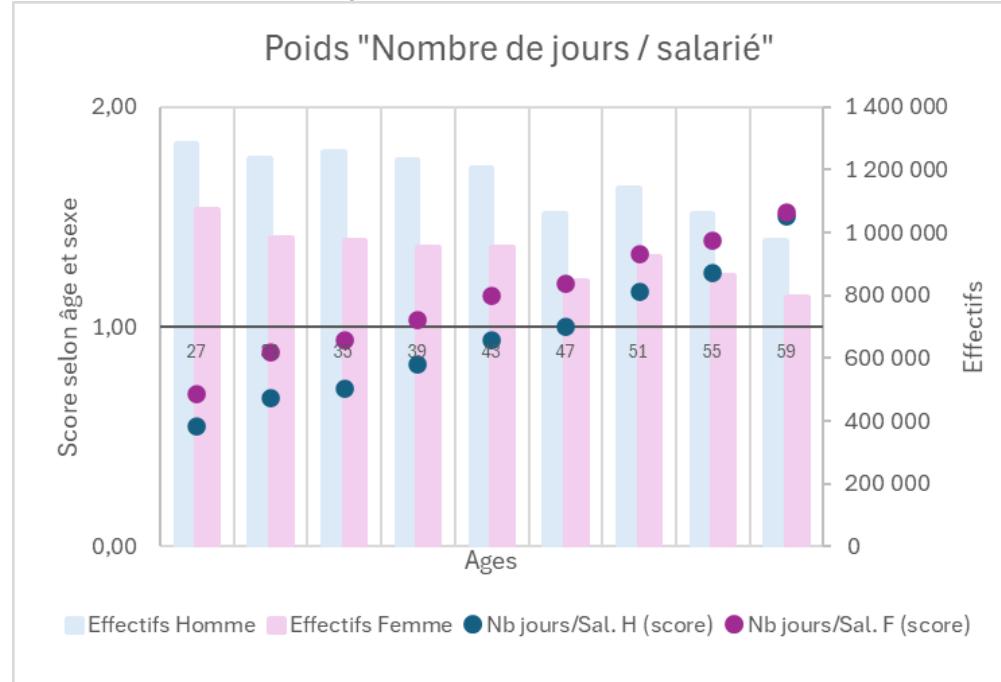
Données 2023	
	Construction, commerce, Finance, Enseignement et autres services (F,G,K,P,S)
Nb arrêts / salarié	0,32 (A)
Nb arrêt / personne en arrêt	1,38 (B)
Nb personnes en arrêt / salarié	0,23 (C)
<i>dont expliqué par la démographie</i>	<i>0,24</i>
Nb jours /personne en arrêt	46,3 (D)
<i>dont expliqué par la démographie</i>	<i>45,3</i>
Nb jours / salarié	10,8 (E)
<i>dont expliqué par la démographie</i>	<i>10,7</i>
%Hommes	56%
Age moyen	38
Score %Bénéf.	99%
Score Jours	97%
Score Mnt	98%

Etablissement de « scores » par sexe et tranches d'âges

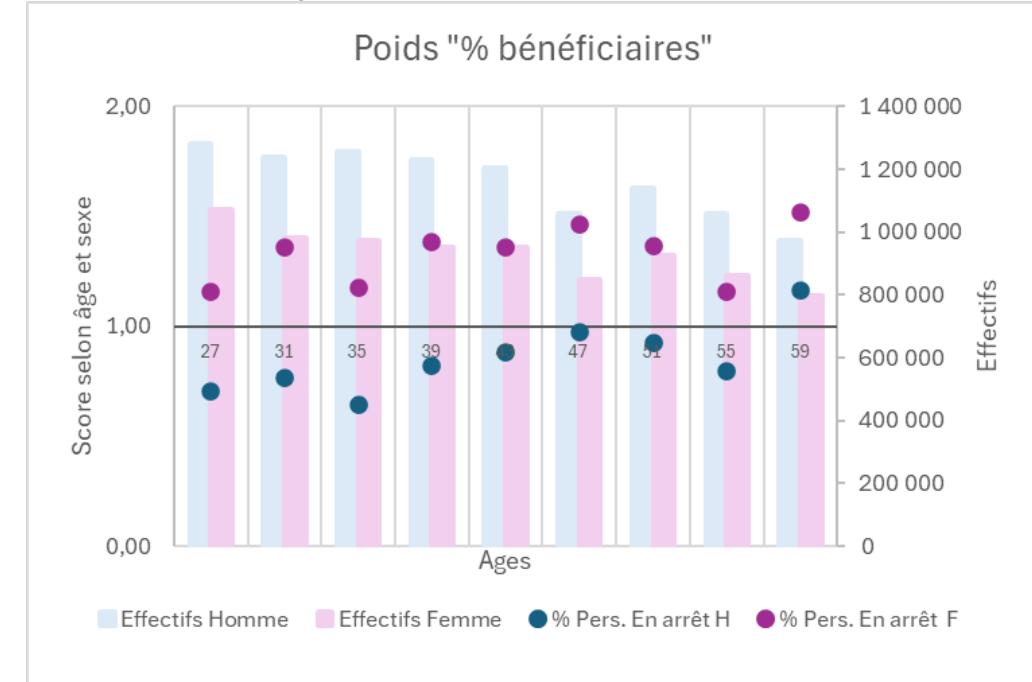
Objectif : Pouvoir déterminer des indicateurs de sinistralité par secteur d'activité en fonction de la démographie de ceux-ci

Un individu « moyen » (âge, sexe, secteur) à un score de 1

Nombre de jours d'arrêt / salarié



Nombre de personnes en arrêt / salariés

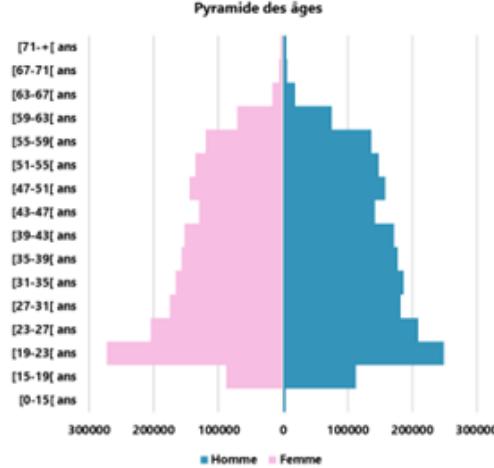


2 Scores calculés sur l'ensemble des statistiques CNAM en 2023, par sexe x tranches d'âges

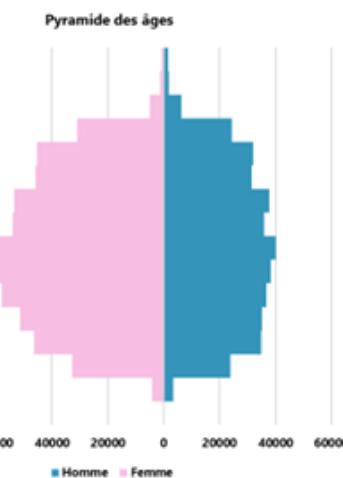
Calcul des indicateurs sinistres attendus du fait de la seule démographie

Ex. Commerce et activités financières et d'assurance

Commerce et réparation auto.



Activités financières et d'assurance



Données 2023 Expliquées par la
démographie

G - Commerce ;
réparation
d'automobiles...

K - Activités
financières et
d'assurance

Nb personnes en arrêt / salarié	0,24	0,27
Nb jours / personne en arrêt	44,0	49,5
Nb jours / salarié	10,4	13,1
Score %Bénéf.	98%	110%
Score Jours	94%	106%

Déduction de l'effet « sectoriel »

Ex. Commerce et activités financières et d'assurance

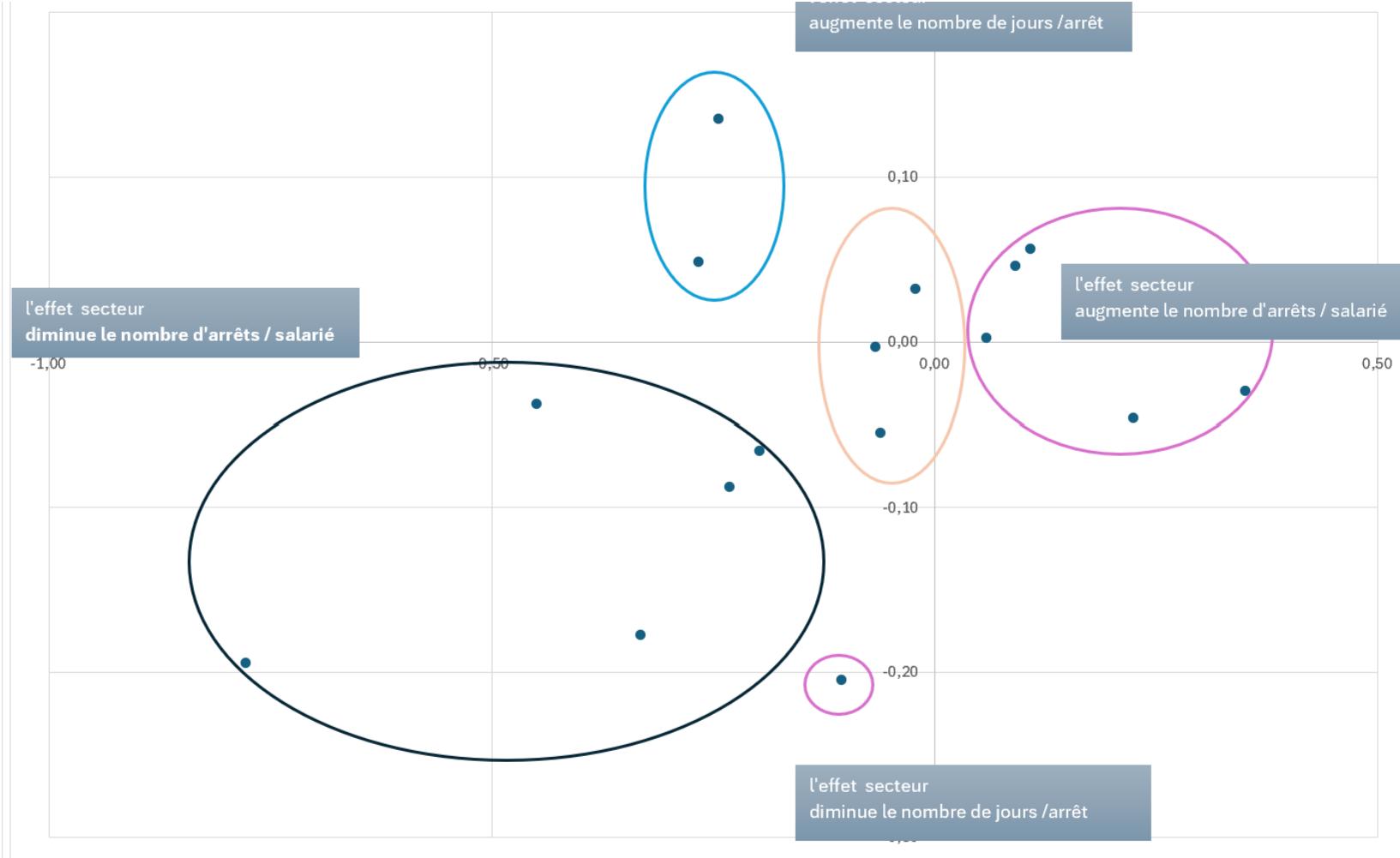
Données 2023	G - Commerce ; réparation d'automobiles...	K - Activités financières et d'assurance
Nb personnes en arrêt / salarié	0,24	0,21
<i>dont expliqué par la démographie</i>	<i>0,24</i>	<i>0,27</i>
Nb jours / personne en arrêt	46,8	47,3
<i>dont expliqué par la démographie</i>	<i>44,0</i>	<i>49,5</i>
Nb jours / salarié	11,1	9,9
<i>dont expliqué par la démographie</i>	<i>10,4</i>	<i>13,1</i>

Par différence entre les indicateurs constatés et les attendus du fait de la démographie

Par convention, tout ce qui n'est pas attribué à un effet démographique est ramené à un effet secteur

Effets secteur d'activité	G - Commerce ; réparation d'automobiles...	K - Activités financières et d'assurance
Nb personnes en arrêt / salarié	1%	-21%
Nb jours / personne en arrêt	6%	-4%
Nb jours / salarié	7%	-24%

Illustration des effets des secteurs



En conclusion sur les secteurs d'activité

Bien plus que les caractéristiques démographiques, **les effets sectoriels expliquent majoritairement la sinistralité des secteurs**,

- qu'ils augmentent la sinistralité (Administration, Santé humaine et action sociale, Industrie et assainissement, Construction)
- ou qu'ils la diminuent (Activités financières, Enseignement, HCR, Services administratifs, Activités scientifiques, Communication, Arts, Agriculture et Production d'énergie).

L'effet sectoriel est surtout porté par l'effet du nombre de personnes en arrêt de travail par salarié, à l'exception notable de l'enseignement pour lequel l'effet atténuateur du secteur sur la sinistralité provient du nombre de jours par personne en arrêt de travail.

Au-delà de cette analyse de la sinistralité, les statistiques communes CNAM & DREES ont également permis de réaliser des études sur les IJ moyennes par secteur et sur l'évolution de la sinistralité de chaque secteur.

S'agissant de remboursements sur le régime de base, quelques ajustements sont nécessaires pour pouvoir être appliqués à un portefeuille d'organismes complémentaires, avec des franchises généralement plus longues.

Des questions ?



Evaluez cet atelier

